



CREFOP Normandie

Bureau du Crefop Normandie - 30.01.2025

Relevé de décisions et synthèse des principaux échanges

Présents :

M. LERAÎTRE Philippe	Préfecture-SGAR	M. MARGUERITTE David	Région
M. BORDE Sylvain	Préfecture-SGAR	Mme DAUTREY Clarisse	Région
M. TELLART Cyril	Dreets	M. THIENPONT Mickael	Région
Mme ESTEVE Marie-Dominique	Rectorat	M. LEBOUCHER Denis	Région
M. MAGNIER Didier	Rectorat		
M. HEMERY Emmanuel	Draaf	Secrétariat permanent :	
		Mme LE MEHAUTE Céline	Carif-Oref
M. LEBARBHEY Alexandre	CGT	Mme BARAZZUTTI Laure	Carif-Oref
M. MATHIAS Grégory	CFE-CGC		
M. MICHEL Jean-Luc	CFDT	<u>Excusés :</u>	
		Mme GOILLOT Corinne	Préfecture-SGAR
Mme TOUCHARD Séverine	Medef	Mme PERNETTE	Dreets
M. VARTERESSIAN Olivier	Medef	M. GOURDIN Johann	Dreets
M. JACOTOT Matthieu	Medef	M. MILLET Marc	Région
Mme LEMARCHAND Roseline	U2P	M. THOMAS Rodolphe	Région
M. DE CAMBOURG Mikael	U2P	M. SCELLIN Philippe	CPME
M. DUFOUR Pascal	U2P	M. GRAVIER Guillaume	CGT
M. LOUDIERE Guy	CPME	M. BLANCHE Laurent	CGT
		M. KAROUI Néjib	CFTC
Invités :			
M. SCHNEIDER Emmanuel	SGPE		
Mme RICHARD Florence	SG COP		

Cette réunion a lieu en présentiel, à l'occasion du Salon de l'Orientation et des métiers à Rouen.
M. Margueritte, co-président accueille les participants.

1. Approbation du compte-rendu du bureau du 28 octobre 2024

Adopté à l'unanimité.

2. Carte des formations Sanitaires et Sociales – Mme Dautrey

Dans le cadre des dispositifs mis en œuvre par le Service Public Régional de la Formation Professionnelle (SPRFP), un avis du Crefop est à émettre sur la carte des formations Sanitaires et Sociales.

Éléments de contexte :

- Rappel : tous les acteurs emploi formation, dont les membres du Crefop ont été consultés et ont contribué aux réflexions sur le SPRFP au cours du 1^{er} semestre 2024.
- La consultation sur la carte des formations Sanitaires et Sociales post bac a eu lieu en mode dématérialisé en fin d'année
- Phase de renouvellement de la carte des formations 2025-2030
- Mise en œuvre pour la première fois d'un cadre d'appel à candidatures
- Instruction en deux temps :
 - Temps concernant les formations post-bac, en fin d'année
 - En cours, proposition sur les formations infra-bac pour un vote des élus régionaux en mars
- Arbitrages toujours en cours au niveau de la Région
- Sont concernés les formations initiales et professionnelles
- Quota d'ouvertures prévu comme avant le Ségur, par mesure de prudence, pourra être augmenté au regard des discussions avec les services de l'État
- Sur les grandes lignes de la carte, maintien des mêmes opérateurs, avec :
 - Proposition d'ouvrir des places en formation ambulancier en apprentissage
 - Ambulancier, maintien des opérateurs avec proposition de nouveaux sites,
 - Auxiliaire de puériculture, augmentation du nombre de places
 - Aide-soignant, maintien des opérateurs avec demande de quotas à la baisse, par exemple sur Mortagne, Pont-Audemer et Deauville
 - Social, maintien des lieux, changement d'acteurs sur deux sites, Cherbourg et Argentan, positionnement du GRETA, à la suite de l'IRTS
 - AES, sujet du Ségur, manque de candidats

Le projet de carte sera présenté à la Commission Formation, lors de sa séance du 26 février qui aura ainsi le temps de prendre connaissance du projet en amont.

Le document sera envoyé aux membres du Bureau par voie dématérialisée avec demande d'avis en retour, entre le 3 et le 14 mars.

3. Retour sur les travaux des commissions Crefop – Bilan 2024 (co-présidents)

Cf fiches bilan Commission

Au préalable, M. Lebarbey pose la question de la méthode retenue pour l'élaboration de ce bilan. A-t-il été travaillé par l'ensemble de la commission ? Au vu des délais, le bilan a été établi par les co-présidents de chaque commission avec l'appui de l'animatrice du Crefop.

Commission Emploi-Insertion – M. Dufour

La Commission avait 3 priorités à traiter au regard de la feuille de route 2024, elle en a traité une ; la Carte des formations, avec un travail sur les processus et la méthode. La VAE sera abordée au second semestre 2025.

Sur la carte des formations, il s'est agi de travailler à une meilleure implication des acteurs économiques régionaux dans l'élaboration des cartes de formation professionnelle. Un groupe de travail dédié a été créé portant sur :

- Des temps de présentation et d'échange sur la méthode d'élaboration de la carte des formations,
 - L'évolution du process en lien avec la réforme des lycées de 2023,
 - Un travail avec les « grands » acteurs économiques pour définir les points d'amélioration de consultation,
 - Un questionnaire a été adressé aux branches professionnelles sur le processus de consultation,
 - Une réunion technique a réuni les partenaires sociaux, membres du bureau du Crefop sur l'élaboration de la carte des formations sous statuts scolaires et échanges sur les ouvertures et fermetures et diminution de capacité des formations pour la rentrée 2025.
- Il est nécessaire de poursuivre avec cette méthode.

Métiers transverses :

Un travail a été initié sur les métiers transverses avec la DPCTA : les travaux initiés ont mis en exergue, la nécessité de s'interroger sur la méthode à appliquer pour permettre un positionnement des partenaires économiques sur des métiers présents dans plusieurs branches (secrétaire, commercial...). Un groupe de travail est initié et le sujet sera traité lors de la rencontre avec les branches professionnelles et lors du séminaire Engagements Compétences 2025 des 2 et 3 juin prochains. Par ailleurs il fera l'objet d'une enquête flash du Carif-Oref.

Groupe de travail Illettrisme :

Afin de répondre à l'objectif de préparer une feuille de route Illettrisme pour la Normandie, un groupe de travail piloté par M. Borde du SGAR a été créé avec l'appui et l'expertise du CRIA du Carif-Oref et de l'ANLCI. Les actions mises en œuvre en 2024 :

- Partage des enjeux sur l'illettrisme, sur le bilan du précédent du Plan régional de prévention et de la lutte contre l'illettrisme et acculturation des membres sur l'illettrisme, les acteurs intervenants sur ce sujet et les actions menées
- Définition des enjeux de cette feuille de route
- Travail sur les priorités, les axes stratégiques et les objectifs de la future feuille de route
- Structuration d'une méthodologie autour d'un travail préparatoire au sein de 3 comités techniques :
 - Illettrisme et travail pour les actifs
 - Illettrisme et les demandeurs d'emploi
 - Remédiation avec des acteurs situés sur l'accompagnement des plus fragiles

Offre de service formation :

Il s'agissait d'échanger et de travailler sur la préparation du SPRFP, ce qui s'est traduit par la présentation et le partage de la démarche de construction de la nouvelle offre de service de formation 2026 de la Région, puis d'échanger sur la démarche de consultation des acteurs territoriaux et des branches professionnelles.

Commission Orientation – Mme Touchard

Année de mise en place du nouveau format de la Commission, avec deux thématiques principales, les stages et le CEP. Un groupe de travail a été mis en place sur les stages, traitant dans un premier temps au regard de l'actualité, de la mise en œuvre des stages de seconde avec une réflexion et des réponses proposées en lien avec l'Agence de l'orientation sur la mobilisation des acteurs, d'une part, et la question de la mobilité d'autre part. Sur la mobilisation des acteurs un projet de courrier a été proposé à destination de la DGESCO (cf ci-dessous point 4), et sur la mobilité, un flyer a été réalisé ainsi qu'un courrier aux principaux et proviseurs des établissements afin de les informer des possibilités offertes par le réseau Nomad (Réseau Normand de Mobilité) pour communication aux familles (exemple possibilité de changer son abonnement Nomad gratuitement durant la période de stage).

2024 a également été une année de professionnalisation des membres de la Commission avec une présentation des acteurs de l'orientation et de leurs missions par l'Agence de l'orientation et le Carif-Oref, du volet attractivité des métiers du dossier AMI métiers 2030, NC Normandie Nucléaire – nouvelles compétences et l'actualité du Rectorat et de l'Agence. Est à noter la difficulté de mobilisation des membres, qui n'a pas permis de lancer le groupe de travail CEP qui a dû être reporté et sera lancé début 2025.

Commission Emploi-Insertion – M. Loudière

La Commission qui s'est mise en place dans sa nouvelle configuration a été confrontée au déploiement de la Loi Plein Emploi et les questionnements sur les articulations avec le CRPE. Une présentation de la stratégie de France Travail a été faite, les articulations seront à préciser début 2025 au regard de la feuille de route régionale en cours d'élaboration par France Travail.

La Commission devra repréciser son périmètre, avec la mise en place du CRPE qui devient la 4^{ème} Commission du Crefop et repenser son nom.

Séniors :

La question de l'emploi des seniors était inscrite dans les priorités de la Commission dans le continuum des actions précédemment menées. Une présentation a été faite par la DFTLV des travaux initiés par le passé notamment dans le cadre du dispositif, « Génération Compétences ». La réflexion va se poursuivre afin de traiter les sujets mis en exergue et restés en suspens, telle la question de la communication, en 2025 avec l'enjeu de préciser une feuille de route qui comprendrait un guide à l'attention des TPE et PME afin de mieux accompagner les dirigeants et les cadres vers l'intégration des seniors.

M. Leraître, précise que la mise en place du CRPE, puis des comités départementaux et locaux s'appuiera sur une expérience et des habitudes de partenariats forts entre l'Etat, la Région et les autres partenaires normands représentés au sein du Crefop. L'enjeu consistera à croiser une feuille de route régionale avec des enjeux départementaux et locaux, des réalités et des spécificités de terrain qui sont prises en compte à l'échelle des arrondissements. Des articulations sont à préciser sur les sujets transverses ; l'employabilité, l'accès et le maintien dans l'emploi, et l'évolution des compétences pour certains salariés.

Les sous-préfets d'arrondissement ont réalisé un travail conséquent dans le cadre du lancement des comités locaux, un séminaire organisé en Préfecture et destiné à l'ensemble des sous-préfets normands a permis de confirmer les premiers retours très positifs sur la préparation des feuilles de routes locales. La construction de la feuille de route régionale s'appuie sur la comitologie arrêtée à l'occasion de l'installation du CRPE, et elle pourra être alimentée des réalités de terrain : par exemple, les problématiques posées par les logiques de grands chantiers pluriannuels, l'apparition des difficultés de recrutement sur certains métiers en tension. Des partenaires viendront enrichir les réflexions et actions à l'échelle locale, par exemple les chambres consulaires ou d'autres acteurs économiques bien implantés dans les écosystèmes locaux.

Si les chiffres du chômage semblent stables en Normandie, la tendance n'est pas positivement orientée, à l'évocation de ralentissement d'activité voire de plans sociaux dont la presse a pu se faire l'écho. Les difficultés d'accès à l'emploi des seniors demeurent une constante.

4. Suite à donner à la proposition de la commission orientation d'envoyer à la DGESCO un courrier portant sur le bilan de l'accueil des stagiaires de seconde en Normandie en 2024

Mme Touchard rappelle que ce courrier a été rédigé dans un esprit constructif, à partir du bilan d'une première année de mise en œuvre des stages de seconde.

Le projet de courrier a fait l'objet d'une sollicitation d'avis dématérialisée le 6 décembre, 3 avis positifs ont été réceptionnés de la CFE-CGC, la CFTC et la Région ainsi que 2 avis négatifs du Rectorat et de la CGT. M. Lebarbey précise que la CGT a émis un avis défavorable, partant du principe que la question éducative supplante la question de l'entreprise, le calendrier pédagogique doit primer sur le calendrier des entreprises.

M. de Combourg représentant l'U2P indique que l'expression de l'avis de l'U2P a été bloqué par l'avis négatif de Mme la Rectrice.

Un questionnement demeure sur le positionnement défavorable de Mme la Rectrice, à savoir s'il est lié au questionnement dans le courrier de la période du stage qui a été défini nationalement et sur lequel il est impossible de revenir ou si c'est un avis défavorable de principe.

Plusieurs participants s'expriment sur le fait de modifier ou pas le courrier qui n'est finalement que l'expression de la commission, indépendamment de l'avis du rectorat. Il est possible aussi pour le Rectorat de ne pas signer ce courrier.

Au final, M. Margueritte propose de vérifier si l'avis du Rectorat serait favorable si le paragraphe concernant la période de stage était retiré, la CGT ayant indiqué que si ce paragraphe était retiré elle était disposée à signer le courrier.

5. Evolution des métiers et compétences de la transition écologique : intervention du Secrétaire général à la planification écologique

Mme RICHARD, Secrétaire générale à la planification écologique en Normandie introduit la présentation de M. Schneider, chef de pôle au SGPE qui va présenter la « Stratégie emplois et compétences pour la planification écologique ».

Plusieurs membres du Crefop ont participé à l'animation qui a été mise en œuvre par les services de l'Etat et de la Région pour arriver à la feuille de route régionale qui réunit 47 actions concrètes à mettre en œuvre dès 2025. La feuille de route est l'aboutissement d'un cycle de travail qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire, pleinement associés à sa co-construction.

Elle rappelle l'objectif des feuilles de routes des COPs d'arriver à une neutralité carbone en 2050, en passant par un stade de réduction de plus de 50 % en 2030, ainsi que préserver les ressources dès 2025 et agir pour la biodiversité. Cela dans le respect des accords de Paris. Plus de 150 acteurs régionaux se sont mobilisés sur les différentes phases de travail avec plus de 250 propositions d'actions concrètes. Après concertation et échange, 47 actions ont été retenues pour être lancées dès 2025, les autres seront planifiées pour les années suivantes. Les questions de l'emploi, des compétences, de la formation sont revenues à plusieurs reprises, jugées comme essentielles si l'on veut arriver à progresser dans la transition écologique. La feuille de route régionale est consultable sur le portail de la Préfecture de région. Beaucoup de chantiers ont déjà été conduits par la Région sur l'emploi et les compétences liés à la transition écologique, la question étant à ce stade de savoir d'où l'on part et quels sont les objectifs.

M. Schneider présente la stratégie et précise que tous les diapositives ainsi que des explications détaillées sont consultables sur le site du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), d'autres éléments sur le portail France Nation Verte. En février, un ensemble de ressources va être mis à disposition des acteurs afin que chacun soit informé et puisse avoir accès aux outils, aux données, aux ressources et diagnostics. Un temps de partage devrait être prévu, en partenariat avec la DGE avec les directeurs et directrices sur la partie formation ainsi que les référents des Dreets, des Régions, de France Travail. Parallèlement, les Crefop seront concernés au travers de la nouvelle comitologie en cours d'installation avec France Travail sur la Loi Plein Emploi, ainsi qu'au travers d'autres stratégies spécifiques.

Pour le SGPE il s'agit de valoriser un certain nombre d'outils, de ressources et de méthodes afin de favoriser l'anticipation des besoins d'emplois, compétences et formations pour réussir la transition écologique.

Présentation de M. Schneider, Mme Dautrey et M. Leboucher (*cf power point*) :

En conclusion de la présentation, il ressort les grandes priorités suivantes :

- Diffuser les données, les outils (dont les études du Carif-Oref)
- Au niveau territorial, préparer l'année 2 des COPs régionales
- Poursuivre le travail avec la DGEFP pour intégrer des indicateurs de performance dans la formation
- Poursuivre le travail avec les secteurs professionnels et les branches pour établir des plans d'actions sectoriels

M. Dufour insiste sur la notion du partage des données et des études, tant au niveau régional que national qu'elles soient issues de la Région, du Rectorat, des branches professionnelles (industrie, transport, bâtiment...) afin d'éclairer les avis sur les cartes des formations initiales et professionnelles. Il souhaite au regard des enjeux de la transition écologique sur l'orientation et la formation un meilleur partage avec les branches professionnelles, un travail commun vers une stratégie et propose d'amener le sujet auprès de la Commission formation.

M. Varteressian, en tant que représentant du Medef et trésorier du réseau des Carif-Oref, propose que soient partagés collectivement les déclinaisons et impacts de la planification écologique sur chacune des commissions. Qu'elles s'emparent du sujet et mènent un travail spécifique.

M. Thienpont suggère de s'appuyer sur la cellule prospective afin de s'approprier le sujet et décliner une méthode.

En complément, M. De Cambourg informe que l'OPCO EP mène un EDEC au niveau national et régional, qui permettra notamment de traiter avec les entreprises des pratiques et résistances ainsi que d'analyser les incidences opérationnelles pour ne pas rester conceptuel.

Il informe que l'U2P, le Medef et CPME ont participé à la création de l'association NEODD (Normandie Entreprise Objectifs Développement durable 2030) qui a pour mission d'inciter les PME/TPE du territoire normand à s'impliquer dans la transition écologique. Créée depuis 4 ans, celle-ci a 4 missions principales ; sensibiliser les entreprises, près de 2000 à ce jour (rdv, événements), former les professionnels (formation à la transition et l'adaptation climatique), recenser via un annuaire (prestataires, financements, partenaires) et engager les entreprises (plateforme de reporting CSRD au service des TPE/PME pour passer à l'action). Elle développe aujourd'hui des formations pour les collectivités territoriales avec un nouveau projet de plateforme. Puis dans une deuxième phase de test, un projet d'accompagnement de 200 entreprises est en cours.

M. Lebarbey remarque que les termes précédemment utilisés relèvent de l'adéquationnisme. Il met en garde sur des projections de chiffres et d'échéances qui ne reflètent pas toujours la réalité. Il préfère repositionner le fait que collectivement, il s'agit de s'interroger sur les parcours professionnels. Il réaffirme de son point de vue l'importance de la prise en compte de l'émancipation de l'individu au-delà d'une appréhension uniquement économique. Il resitue un cadre de réflexion devant prendre en compte un ensemble d'éléments, dont les questions économiques, humaines, d'orientation, de formation avec une notion d'anticipation et de planification.

Sur la question de chiffrage, il interroge l'horizon 2030 afin de s'assurer qu'un certain nombre d'objectifs peuvent être atteints.

Il rappelle la nécessité de prendre en compte que des personnes formées peuvent changer d'orientation, de métiers, ce qui interroge sur l'approche lors des décisions à prendre sur les

cartes des formations. Concernant les parcours professionnels des discussions sont en cours. Parallèlement France Stratégie a mené une étude sur les métiers dits « pénibles », d'où une réflexion engagée sur les parcours de vie, leur accompagnement, la notion de « 2^{ème} vie » qui fait l'objet de négociation entre les partenaires sociaux. Cela questionne les notions d'attractivité, d'organisation du travail, des gestes professionnels, d'accompagnement, de féminisation, mais également de mobilité, immigration. Il questionne également la notion de territoires, comment les personnes s'y inscrivent et s'y projettent professionnellement, avec la question de leur permettre de changer de métier en restant dans leur territoire, en facilitant l'accès à la formation, la reconversion quel que soit leur niveau initial. Il s'agit également d'anticiper sur ce sujet. Il attire l'attention à titre d'exemple sur les grands chantiers et les écarts de temporalité et de mesure des besoins.

Ce sont des facteurs qui dépassent la notion de transition écologique mais qui sont à intégrer dans une réflexion globale visant à permettre aux personnes de garder plus longtemps leurs emplois et les aider à évoluer vers d'autres postes transverses, voire se reconvertir. C'est de son point de vue, la notion globale de l'évolution du travail qui est à appréhender, dont la question de la transition écologique, afin d'être plus clairvoyant sur les avis et projections à émettre.

Mme Dautrey estime que c'est un chantier 2025 et qu'il faut le mener sous le « chapeau » du CPRDFOP et prendre en compte cet enjeu transversal. Elle rappelle que beaucoup d'actions existent déjà et doivent être valorisées (travaux et publications de l'AROM, AMI 3NC et H2NC, évènementiel Normandurable, kit éco-citoyen, taggage de l'offre de formation en faveur de la transition écologique, professionnalisation des acteurs via le programme de pro du Carif-Oref, etc...

Le Bureau saisit les commissions et la Cellule Technique Prospective afin d'appréhender la question de la planification et de la transition écologique. Une articulation est à préciser prenant en compte les différentes échelles territoriales.

6. Définition des feuilles de route 2025 des commissions (hors CRPE)

Les grandes lignes ci-dessous sont retenues pour l'élaboration de la feuille de route 2025, auxquelles s'ajoutera la question de la stratégie emplois et compétences pour la planification écologique, comme souhaité ci-dessus. Elles devront être précisées de manière plus opérationnelle.

Commission Formation :

- Groupe de travail Illettrisme : Elaboration d'une feuille de route de la stratégie Illettrisme en Normandie
- Carte de formations initiales**
- Evolution du process de consultation des branches professionnelles :
 - Informations des partenaires des évolutions de la carte de formation sous statut scolaire :
 - Métiers transversaux :

- Apprentissage : complémentarité de la carte des formations sous statut scolaire et l'offre de formations sous apprentissage.

Formation continue :

- Suivi des travaux sur le Schéma régional des formations sanitaires et sociales
- Formation des DE
 - Evolution de l'Offre de formation de la Région
 - Le dispositif VAE : point de situation

Piste à retravailler sur les Transitions professionnelles.

Commission Orientation :

- Groupe de travail Stages, élargissement à l'ensemble des stages
 - Outils accueil, intégration
- Groupe de travail CEP, réflexion sur la professionnalisation des CEP

Commission Emploi-Insertion :

- Groupe de travail Séniors
 - Approche sous forme de guide accueil, intégration
- Attractivité des métiers, sujet à préciser
- Nom de la commission à définir

La feuille de route de la Commission sera a précisé au regard de la feuille de route de la 4^{ème} commission sur le CRPE. Et il est admis par tous l'intérêt à faire le lien entre les travaux des commissions et les CLE.

7. Questions diverses

- **Un temps d'échange est sollicité par les partenaires sociaux, entre co-présidents des commissions, l'Etat, la Région et le Carif-Oref sur le cadre précis de la mission de Mme Barazzutti et de son évaluation, s'agissant d'une expérimentation.**
- **M. Lebarbey demande que le courrier rédigé par l'ensemble des organisations des représentants salariés, en réaction à l'habilitation de l'UIMM lors du dernier plénier du Crefop soit annexé au compte-rendu du Bureau ainsi qu'à celui du Plénier qui sera informé lors de sa prochaine séance.**